

Les parents : de la confrontation à la collaboration

<p>OBJECTIFS</p>	<p><i>Dans le domaine du travail social, depuis la loi de 2002-2, l'exigence du travail avec les familles s'est imposée. Cette offre de formation propose de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Repérer les situations de stress dans une famille</i> ▪ <i>Dédramatiser les situations conflictuelles dans la collaboration avec les parents pour promouvoir une culture de la collaboration</i> ▪ <i>Repérer les leviers d'une valorisation des compétences parentales</i> ▪ <i>Expérimenter quelques outils pratiques de prévention des situations de conflits</i>
<p>PUBLIC ET PRE-REQUIS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Les professionnels intervenant dans le secteur médico-social, social et éducatif.</i> ▪ <i>Responsables d'équipe ou de petites structures</i>
<p>CONTENU DE FORMATION</p>	<p><i>Après la formation les participants seront capables de dédramatiser les situations conflictuelles avec les parents, de s'appuyer sur le contexte dans lequel s'effectuent les rencontres avec les parents pour fixer un cadre à de meilleures collaborations de tenir compte du respect de l'autorité des parents dans les échanges construits avec ces derniers.</i></p> <p>Négligence, incompétences et compétences parentales, résilience et reconstruction</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Les négligences parentales.</i> ▪ <i>Les incompétences parentales.</i> ▪ <i>Résilience et reconstruction.</i> ▪ <i>Faire face aux crises et aux conflits dans les relations avec les parents.</i> <p>La place des parents dans les différentes structures, incidence sur la collaboration</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Les parents dans les accueils journaliers.</i> ▪ <i>Les parents et les structures d'accueil permanentes.</i> ▪ <i>Les parents dans les secteurs du handicap.</i> ▪ <i>Les parents au domicile et les services concernés.</i> ▪ <i>Les parents, leurs enfants et l'accompagnement.</i> ▪ <i>Mobiliser les ressources des parents et créer les conditions d'une collaboration</i> <p>Le respect de l'autorité parentale et la collaboration avec les parents</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Qu'est-ce que l'autorité parentale ?</i> ▪ <i>Les parents face au projet personnalisé de l'enfant</i> ▪ <i>Rôle et place de chacun dans une structure</i> ▪ <i>Gérer les désaccords avec les parents.</i> ▪ <i>Impliquer les parents.</i>
<p>DUREE</p>	<p><i>1 journée – 7 h de formation</i></p>
<p>PROFIL DES INTERVENANTS</p>	<p><i>L'action de formation sera animée par Psychologue, psychothérapeute, formateur en travail social et médico-social, médiateur de conflits (certifié MTI).</i></p>
<p>EVALUATION</p>	<p><i>Auto positionnement, questions orales, mises en situation</i></p>
<p>NOMBRE DE PARTICIPANTS</p>	<p><i>10 personnes maximum</i></p>

DATES	<i>A convenir</i>
LIEU	<i>En intra</i>
MOYENS PEDAGOGIQUES	<i>Supports numériques, questionnaire de THOMAS ET KILMANN sur les conflits, étude de situation.</i>
COÛT DE FORMATION	<i>A définir</i>
FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION	<i>Attestation de formation</i>